



# Syndicat national CGT des Chancelleries & Services Judiciaires

## **URGENCE SALARIALE !**

**En grève le 19 mars 2024  
pour défendre nos salaires et nos conditions de travail !**

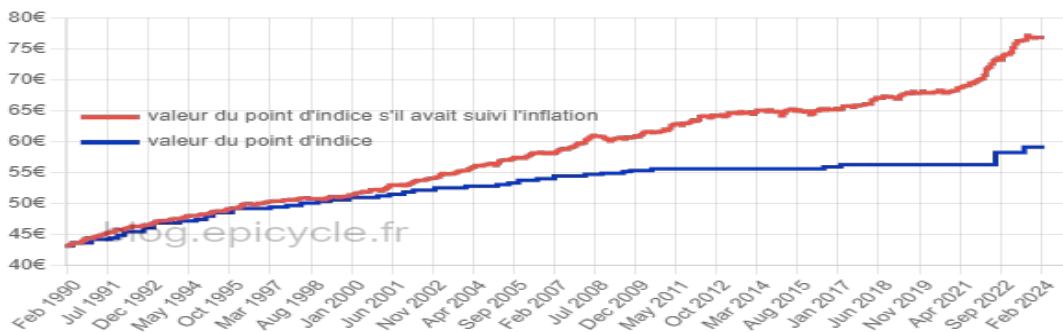
Alors que le ministère de la justice demande encore plus de sacrifices aux personnels dans un contexte d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Alors que les pertes de pouvoir d'achat consécutives au gel de la valeur du point d'indice qui a prévalu de 2010 à 2021 sont abyssales,

Alors que les revalorisations demeurent bien inférieures à l'augmentation du coût de la vie qui, sur les deux dernières années, a atteint 9,2 %,

- **REFUSONS** la spirale de la stigmatisation et la dévalorisation de l'ensemble des personnels,
- **REFUSONS** de voir une année blanche en matière salariale !
- **REFUSONS** la baisse de notre pouvoir d'achat sous l'effet de l'austérité et du refus du gouvernement de revaloriser la valeur du point d'indice.

**Valeur du point d'indice annuel de la fonction publique en France et comparaison avec la valeur qu'il aurait s'il avait suivi l'inflation (source : data.gouv.fr)**



## **EXIGEONS**

- A minima 10 % d'augmentation immédiate de nos traitements pour rattraper l'augmentation du coût de la vie !
- Une revalorisation de la valeur mensuelle du point d'indice de 4,92 à 6 euros !
- Une rémunération (primes incluses) qui soit prise en compte pour le calcul des droits à la retraite !
- Un plan massif de créations d'emplois publics pour garantir la pérennisation des politiques publiques d'intérêt général !

C'est par la lutte que nous avons obtenu de légères augmentations du point d'indice en 2022 et en 2023.

## **Ne baissons pas les bras !**

**La CGT des chancelleries & services judiciaires appelle  
à une mobilisation massive à la centrale et dans les juridictions !**

*A Montreuil, le 14/03/2024*